

Institut du Sacré-Cœur asbl  
Rue du Redeau 64 – 5530 Yvoir  
Tél 081/74.50.35  
@ : administratif@iscyvoir-asbl.be  
www.iscyvoir.be



# RAPPORT D'ACTIVITE

## 2021

*Une institution...des services...un projet pour chaque enfant et chaque jeune. Différentes entités...des lieux de croissance...une diversification à la mesure de nos projets.*

## TABLE DES MATIERES

Avant-propos .....	3
Qui sommes-nous ? Historique – Vision – Missions - Valeurs .....	4
Notre cadre législatif et nos agréments .....	9
Informations légales et statutaires .....	10
Les concertations sociales .....	15
Bilan de l'activité .....	19
Nos services : Le SRG - 4 sections autonomes .....	22
Les 3 SASE .....	35
Le SRU .....	46
Le service MENA .....	53
Nos réalisations – nos évènements .....	58
Les perspectives .....	67

## AVANT-PROPOS

Je souhaite chaleureusement remercier l'ensemble du personnel, les membres de l'assemblée générale et du conseil d'administration de notre ASBL qui nous ont permis, ensemble, d'atteindre nos missions tout au long de cette année très chahutée et intense et de faire vivre nos valeurs institutionnelles telle que la solidarité à travers nos différentes actions et événements.

Merci également à nos partenaires mandants, aux jeunes et à leurs familles pour la confiance témoignée tout au long de cette année. Ce soutien nous permet une adaptation et une remise en question permanente afin d'œuvrer ensemble vers un sens commun.

Sophie MICHAT  
Directrice générale

# QUI SOMMES-NOUS ?

## HISTORIQUE

Un peu d'histoire !

1928 : les Sœurs de Saint-Vincent de Paul s'établissent à Yvoir afin d'y accueillir des enfants qui, pour la plupart, étaient placés par des personnes caritatives, par la Commission d'assistance publique (l'actuel CPAS) ou par le Procureur du Roi. Le nombre d'enfants pris en charge était d'environ une centaine.

1929 : A été créée une communauté baptisée « Orphelinat du Sacré-Cœur » pour y placer les filles uniquement.

Dans les années 50, l'Institut du Sacré-Cœur organisait les classes maternelles et primaires tandis que l'Institut Notre-Dame de Lourdes prenait en charge l'enseignement spécial.

1960 : Avec l'aide de l'Abbé Bouchat, les religieuses ont pris l'initiative de fonder des foyers rassemblant un maximum de 20 jeunes et enfants. Chaque groupe était encadré par une religieuse et une laïque. Les religieuses vivaient 24h/24h avec les enfants.

1973 : L'arrêté Royal de 1973 a permis d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil des enfants : du personnel spécialisé dans l'éducation des enfants a été engagé. Parallèlement, les deux institutions sont devenues autonomes sur le plan administratif et pédagogique, avec un directeur pour chaque institution. Dans un souci d'ouverture vers l'extérieur, certains enfants ont poursuivi leur scolarité hors des institutions.

Les deux écoles ont fusionné, les écoles gardiennes ont disparu. L'école spéciale, quant à elle, existait toujours.

1976 arrivait au Sacré-Cœur à Yvoir le premier directeur laïc dans la congrégation de Saint-Vincent de Paul – Monsieur Guy Vancraeynest.

1977 : Les deux institutions sont devenues mixtes.

1978 : De nouveaux arrêtés ministériels permettaient l'engagement de personnel supplémentaire.

Depuis 1980, progressivement, les Sœurs sont arrivées à l'âge de la pension et elles ont été remplacées par des laïques. Elles demeuraient néanmoins, un soutien et une aide indispensable pour les éducateurs, les jeunes et les enfants.

## VISION

*L'ISC est une asbl qui affirme ses caractéristiques d'entreprise sociale<sup>(1)</sup> tout en développant la responsabilisation de ses cadres et de tous ses collaborateurs en tant que citoyens engagés et autonomes dans leur action en vue d'atteindre les objectifs découlant de la mission, ainsi qu'en encourageant la prise d'initiatives pour encore améliorer et anticiper la réponse aux besoins des bénéficiaires (jeunes et famille).*

*Ceci se réalise dans le respect des partenaires et des valeurs de l'ISC.*

*(1) Une entreprise sociale : une entreprise dont le principal objectif est d'avoir une incidence sociale plutôt que de générer du profit pour ses propriétaires ou ses partenaires. Elle opère sur le marché en fournissant des biens et des services de façon entrepreneuriale et innovante et elle utilise ses excédents principalement à des fins sociales. Elle est soumise à une gestion responsable et transparente, notamment en associant ses employés, ses clients et les parties prenantes concernées par ses activités économiques.*

## MISSION

Dans le cadre des législations dont elle dépend, l'ISC a pour mission d'aider des jeunes de 0 à 18 ans par l'accueil et l'accompagnement personnalisés, ainsi que leur famille et familial sur le territoire de la Fédération WB.

L'ISC privilégie :

- La construction des liens sociaux ;
- Les liens au sein de la fratrie ;
- L'émergence et la reconnaissance des compétences et ressources des familles et des jeunes ;
- La réflexion permanente sur la reconnaissance et le positionnement de chacun dans la famille.

L'ISC s'est spécialisé également dans la prise en charge d'adolescentes.

## VALEURS

Cette vision et cette mission s'appuient sur le respect de valeurs fondamentales que chaque membre de l'ISC partage et encourage :

1. Le respect de chacun : Au respect de soi-même et des autres travailleurs, au respect des bénéficiaires et de leur famille. Ce respect passe par la conviction que chacun possède des compétences et la capacité d'évoluer et de changer.
2. La volonté d'adopter une attitude positive et engagée : Croire dans la possibilité de changement, d'évolution de la personne ; sa propre évolution, celle des collègues, des familles et des jeunes. Croire en la réussite.
3. La volonté d'entretenir un esprit créatif et novateur : Cette attitude passe par la conviction qu'il y a toujours plusieurs voies possibles pour aborder et gérer une situation difficile ou résoudre un problème
4. L'attitude de formation et de réflexion : Faculté de se remettre en question. Tout mode de fonctionnement peut être revu et modifié pour le bien-être et le meilleur fonctionnement des enfants et des équipes. Prendre le temps, le recul pour réfléchir, nécessité d'approfondir les compétences et de s'adapter aux évolutions.
5. La conviction du bien-fondé du travail en équipe et en réseau : Ce qui sous-entend le souci de la communication, l'échange et la solidarité.



## NOTRE CADRE LGISLATIF ET NOS AGREMENTS

Nous sommes agréés dans le cadre du Décret portant le code de la prévention, de l'aide et de la protection de la jeunesse dans le pôle « mineurs en difficulté ou en danger », plusieurs services aux missions spécifiques tels que :

**SRG** : Service Résidentiel Général – 4 sections autonomes : L'Arbre en Couleurs ; Le Calidou ; La Clé de Sol ; Totem pour un total de 60 situations.

**SASE** : Service d'Accompagnement Socio-Educatif - 3 services : La Charnière, Interm'aide, Qualiplus pour un total de 41 situations familiales.

**SRU** : Service Résidentiel d'Urgence - 1 service : La Parenthèse pour 7 situations.

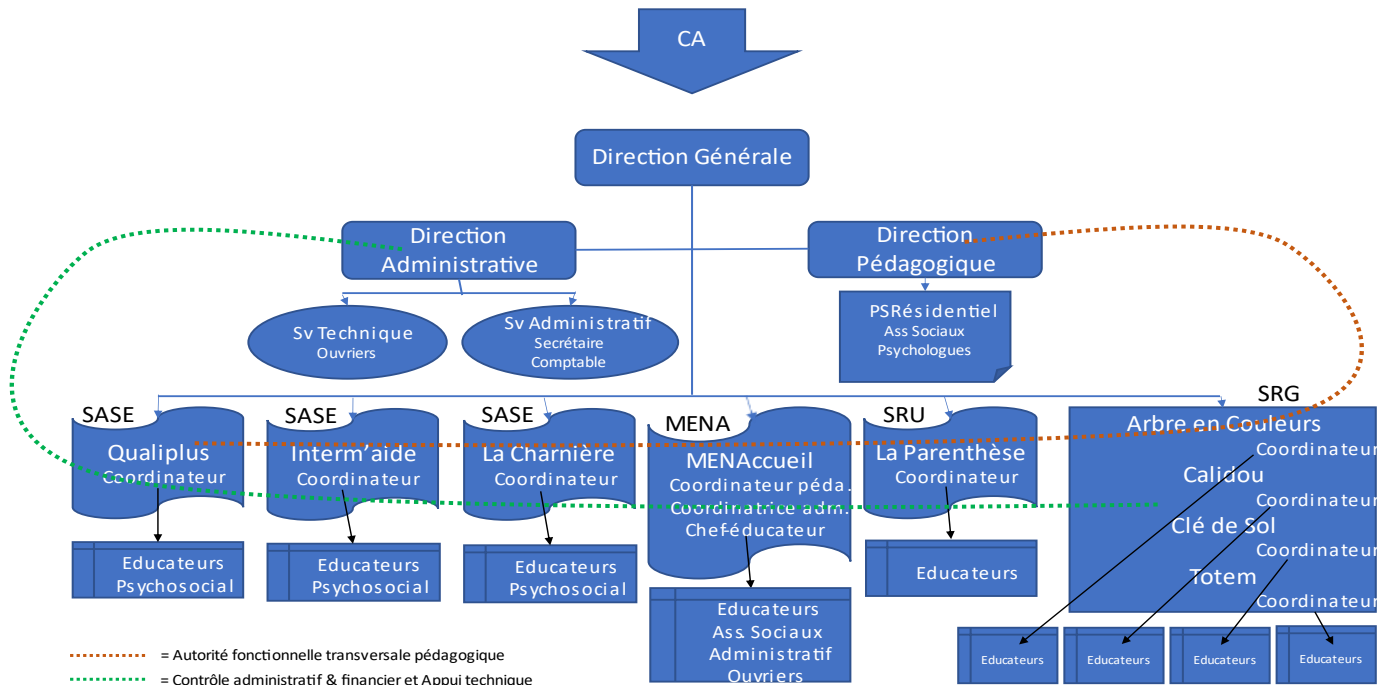
Nous sommes subventionnés dans le cadre de la convention du 27 avril 2018 entre l'agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile et la Communauté Française relative à l'accueil de mineurs étrangers non accompagnés pour notre service :

**MENAccueil** : 35 situations.

**Nous accompagnons au total 143 situations de jeunes.**

# INFORMATIONS LEGALES ET STATUTAIRES

## ORGANIGRAMME



## L'ASSEMBLEE GENERALE

Vancraeynest Guy – Président

Brach Bernard – membre

Barbeaux Michel – membre

Boonen Suzanne – membre

Collart Geneviève – membre

De Clercq Thierry – membre

de la Croix Jean-Philippe – membre

Henry Pascal – membre

L'Assemblée Générale s'est réunie le 14 juin 2021.

L'ordre du jour abordait les Comptes et bilans 2020 : examens - rapports du réviseur – approbations – décharges aux administrateurs ; Les budgets 2021 : présentations – approbations et le Rapport d'activités 2020.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vancraeynest Guy – Président

Brach Bernard – administrateur

Collart Geneviève – administrateur

De Clercq Thierry – administrateur

de la Croix Jean-Philippe – administrateur

Henry Pascal – administrateur

Le Conseil d'Administration s'est réuni les 1 février, 17 mai et le 11 octobre 2021.

Les ordres du jour abordaient : La gestion de la période covid19, le projet SRU, l'analyse des risques psycho-sociaux, l'appel à projet SASPE, les recrutements de coordinateurs, le projet gouvernance, l'assurance-loi, la présentation des comptes 2020 et budget 2021, le projet MENA, le projet PAUSE, les inondations de juillet 2021, la mise en conformité des statuts, l'organisation des CA.

## LA DIRECTION

Direction générale : Sophie MICHAT

Direction administrative : Ann-Sophie ROBAUX

Direction pédagogique : Christelle CHABOT

L'équipe de Direction se rencontre toutes les semaines afin de prendre des décisions ou des orientations en termes de gestion GRH, gestion financière, suivi des services et des prises en charge, investissements, orientation pédagogique, projets et vision stratégique, analyse des risques psychosociaux, la crise covid19, ...

## LE CODIR

Sophie Michat – Direction générale

Ann-Sophie Robaux – Direction administrative

Christelle Chabot – Direction pédagogique

Aurélié Rivituso – Coordinatrice de l'Arbre en couleurs (section SRG)

Philippe Marchal – Coordinateur du Calidou (section SRG) – départ en pré-pension remplacé par Thilbert Bourgeois en novembre 2021.

Jean-Marie Dieudonné –Coordinateur de la Clé Sol (section SRG)

Isabelle Arbulot – Coordinatrice de Totem (section SRG)

Laurence Monlezun – Coordinatrice de la Parenthèse (SRU)

Josine Dethier – Coordinatrice d’Interm’aide (SASE)

Sabrina Braun – Coordinatrice Adjointe d’Interm’aide (SASE) – démission en septembre 2021

Claire Boonen –Coordinatrice Qualiplus (SASE)

Martine Gesnot – Coordinatrice de la Charnière (SASE)

Le CODIR se réunit 1 semaine/2.

Les ordres du jour abordaient des thèmes liés à : Le cadre législatif, les entretiens d’évolution, le procédurier, les nouvelles du secteur (fédération, inter-fédérations, CCIS, conseil de prévention, groupement d’employeurs Basic+, contacts mandants, SCP 319.02), groupes de travail (Résidentiel, inter-sase, PSR), formations-supervisions, appels à projets (SRU – SASPE – MENA), pratiques pédagogiques (conseil éducatif, thématiques diverses), gestion des services, gestion du personnel, outils informatiques et de communication, la gestion de la crise covid19, gestion des bâtiments, RGPD, analyse des risques psycho-sociaux (ARPS).

# LES CONCERTATIONS SOCIALES

## CONSEIL D'ENTREPRISE (CE)

### Effectifs employeur :

Colin DEBONGNIE (St-Vincent)

Sophie MICHAT (ISC)

Samuel DRION (Point-Virgule)

Eric OLIVIER (Foyer Burnot)

Ann-Sophie ROBAUX (ISC)

Jean-Louis MEUNIER (Point-Virgule)

### Suppléants employeur :

Christophe MASSON (Point-Virgule)

Christelle CHABOT (ISC)

### Effectifs du personnel :

Stéphanie COLLIGNON (Point-Virgule)

Eric DUBUISSON (ISC)

Olivia JAUMOT (Point-Virgule)

Etienne JAUMOT (Foyer Burnot)

Philippe MARCHAL (ISC)

Isabelle ARBULOT (ISC)

### Suppléants du personnel :

Miguel MARTINOT (St-Vincent)

Stéphanie PAQUET (Pt-Virgule)

Vinciane STIENON (ISC)

Kristoffer GODART (Foyer Burnot)

Le CE se réunit tous les mois. La Présidence est tournante annuellement entre les directions des 4 ASBL.

L'ordre du jour comportait tant des obligations légales que diverses thématiques : Elections sociales, RGPD, CCT plus de 45 ans, prime de fin d'année, CCT 9, Maribel, les investissements, les comptes 2019, analyse des données économiques et financières, ....

#### COMITE DE PREVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL (CPPT)

Stéphane DUBRAY – Conseiller Prévention

Effectifs employeur :

Colin DEBONGNIE (St-Vincent)

Sophie MICHAT (ISC)

Samuel DRION (Point-Virgule)

Eric OLIVIER (Foyer Burnot)

Ann-Sophie ROBAUX (ISC)

Jean-Louis MEUNIER (Point-Virgule)

Effectifs du personnel :

Céline DEWAELE (ISC)

Eric DUBUISSON (ISC)

Pierre SANGOI (Point-Virgule)

Yoann GENETTE (ISC)

Philippe MARCHAL (ISC)

Isabelle ARBULOT (ISC)



Suppléants employeur :

Christophe MASSON (Point-Virgule)

Christelle CHABOT (ISC)

Suppléants du personnel :

Jacques ESPRIT (Foyer Burnot)

Stéphanie PAQUET (Pt-Virgule)

Vinciane STIENON (ISC)

Isabelle MATHOT (Point-Virgule)

Olivia JAUMOT (Point-Virgule)

Le CPPT se réunit tous les mois. La Présidence est tournante annuellement entre les directions des 4 ASBL.

L'ordre du jour comportait tant des obligations légales que diverses thématiques : Plan quinquennal, rapport annuel 2020- exercices 2019, plan global de prévention, personne de référence sécurité, médecine du travail, accidents de travail, exercices incendie, risques psychosociaux, visite des lieux de travail, ...

Nous avons contribué à l'élaboration et la mise en œuvre du Service Interne de Prévention et Protection porté par l'ASBL St Vincent. Ceci a permis l'engagement d'un responsable de service Olivier Lestrade.

## DELEGATION SYNDICALE

Effectifs :

Vinciane STIENON (CNE)

Eric DUBUISSON (CNE)

Céline DEWAELE (CNE)

Yoann GENETTE (CGSLB)

Suppléantes :

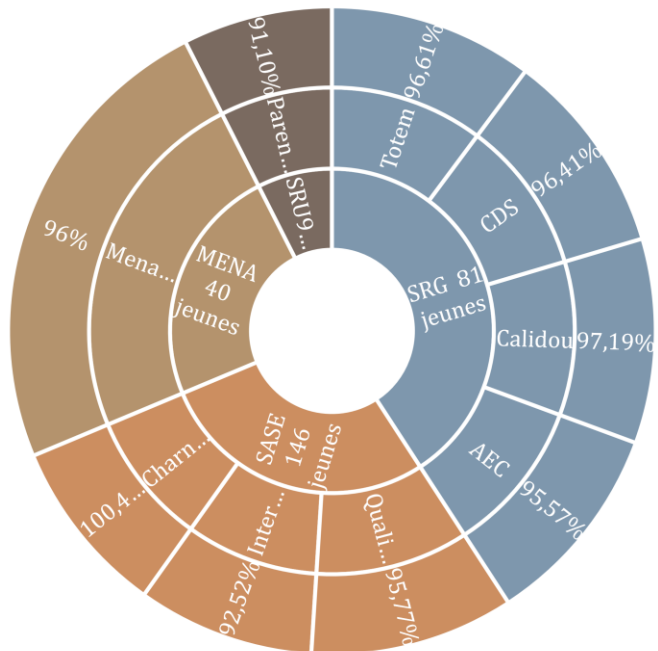
Isabelle ARBULOT (CNE)

Philippe MARCHAL (CNE)

La direction générale et les représentants syndicaux se rencontrent mensuellement afin d'aborder des thématiques diverses telles que : Fonds ISAJH, modes de communication et de fonctionnement, recrutements, législation sociale, bien-être au travail, accueil des nouveaux travailleurs, gestion GRH, plan global de formations, analyse des risques psycho-sociaux, PLCS, ...

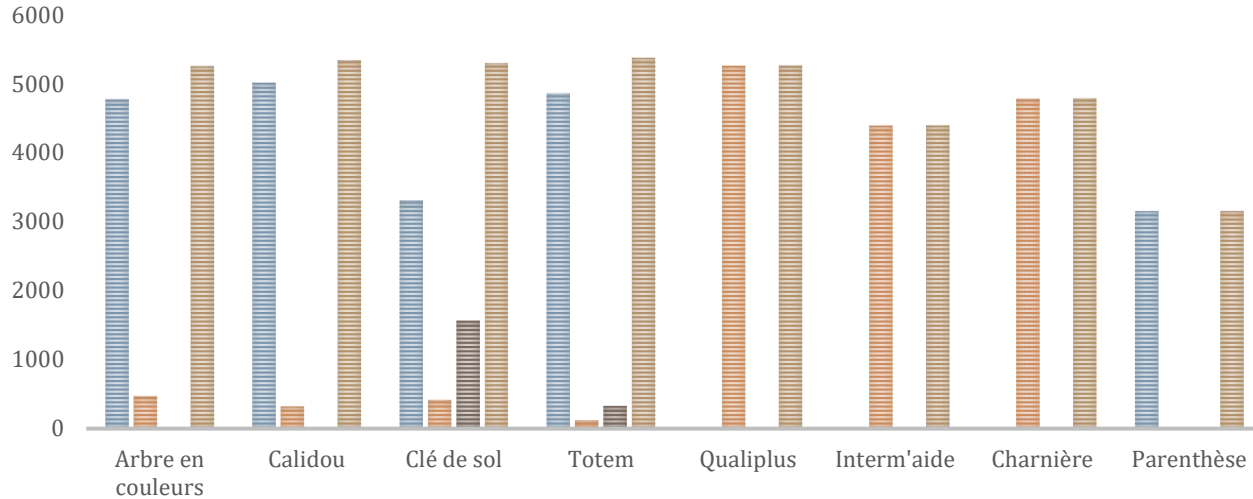
# BILAN DE L'ACTIVITE

## CHIFFRES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

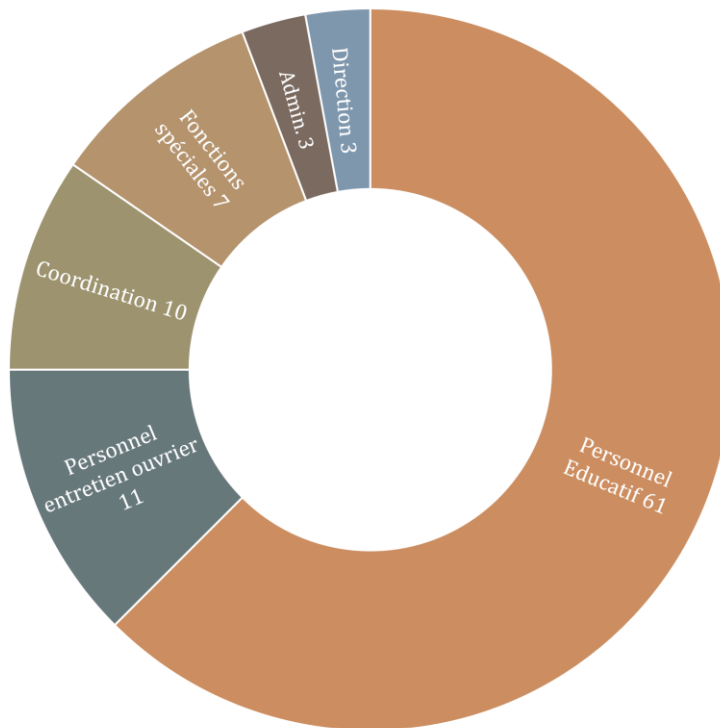


# LES TYPES DE MANDAT PAR SERVICE

■ Hébergement ■ Suivi familles ■ Autonomies ■ TOTAL



## LE PERSONNEL EN 2021 : 95 ETP (104 POSTES ET 157 PERSONNES)



## NOS SERVICES

### *SRG : Service Résidentiel Général – 4 sections autonomes*



Rue Sur Champs 25 – 5530 Yvoir

Tél : 082/61.19.15

@ : [arbre-en-couleur@iscyvoir-asbl.be](mailto:arbre-en-couleur@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Aurélie RIVITUSO

### Population accueillie

La section autonome Arbre en couleurs du service résidentiel général, accueille des enfants garçons et filles de 0 à 12 ans (8 ans maximum à l'entrée) dont la situation familiale demande un éloignement temporaire.

## Missions :

Organiser l'accueil collectif et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors de leur milieu de vie ;

Mettre en œuvre des programmes d'aide dans le milieu de vie et apporter une aide dans celui-ci aux parents et à la fratrie de l'enfant hébergé dans le service.

Etablir un projet individualisé visant en priorité une réinsertion familial. Si celle-ci s'avère difficile ou impossible, aider le jeune à se construire un projet en tenant compte de cette réalité.

## Objectifs pédagogiques :

Pour l'enfant ayant perdu ses repères habituels, le premier souci lors de son arrivée dans le service sera de le rassurer, mais également ;

- L'aider à (re)trouver la sécurité et le bien-être ;
- Lui permettre un développement optimum selon ses capacités ;
- Lui permettre de nouer une relation de qualité ;
- Evaluer et travailler, s'il y a lieu, le lien avec la famille ; Travailler avec l'enfant son projet individuel ;
- Enfin de mettre en place les conditions nécessaires vers un départ progressif soit en famille, soit vers un autre milieu de vie.

## Outils :

Une équipe éducative dynamique accompagnée par une psychologue et une assistante sociale.

Un cadre de vie structurant et rassurant afin de garantir le respect des besoins de l'enfant. La mise en place de repères basés sur un travail d'observation et assurés par des soins individuels et ritualisés.

Un travail en collaboration avec les parents selon les modalités établies avec eux et en fonction de leurs compétences et ressources.

Une aide apportée aux jeunes et aux familles en difficultés par des actions socio-culturelles dans leur milieu de vie.

## Réalisations :

Cette année, nous avons connu une situation particulière quant à la prise en charge de nos bénéficiaires. En effet, nous avons suivi, de manière concomitante, six jeunes en code M (réintégration familiale). Un réel travail d'accompagnement a pu s'élaborer et six enfants placés à l'Arbre en Couleurs ont pu réintégrer, le plus adéquatement possible, leur milieu de vie familial.

En élaborant ces retours en famille, nous avons réussi à inscrire notre pratique professionnelle au cœur de la philosophie du Code de l'Aide à la Jeunesse.



Pour ce faire, nous avons entrepris une supervision d'équipe. Celle-ci nous a permis d'une part, de mieux appréhender l'environnement de l'enfant avec son histoire et sa chorégraphie familiale. D'autres part, nous avons pu adapter nos interventions en axant le travail d'accompagnement en ambulatoire.

L'approche contextuelle, pour laquelle l'équipe a suivi une formation, est venue nourrir notre réflexion et enrichir notre pratique de terrain. Nous avons pu décortiquer et appréhender un ensemble de concepts qui lui est propre (l'éthique relationnelle, la partialité multidirectionnelle, le don/la dette de vie, ...).

Cette approche nous a permis d'obtenir une grille supplémentaire de lecture et d'analyse ; les notions de parentification et ses différentes formes (enfant soignant, enfant bouc-émissaire, enfant parfait, ...) ainsi que les conflits de loyauté, ont été évocateur pour appréhender plusieurs situations délicates.

Elle rassemble également l'équipe autour d'une pratique commune agrémentée de notions identifiables et utilisables par tous ; un langage commun rassemblant l'équipe aux bénéfices des jeunes et des familiers.



**Le Calidou** **SRG**  
**Institut du Sacré-Coeur**  
**a.s.b.l**



Rue sur Champt, 25

5530 Yvoir

Tél : 082 61 51 74

@ : [calidou@iscyvoir-asbl.be](mailto:calidou@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Philippe MARCHAL – Thilbert Bourgeois

### Population accueillie

Le foyer Calidou accueille des garçons et des filles de 6 ans à 18 ans dont la situation nécessite un éloignement temporaire du milieu familial. Si cela s'indique, le jeune pourra continuer à évoluer jusqu'à sa majorité. Nous pourrions également l'accompagner dans un projet de réintégration familiale ou de préparation à l'autonomie.

## Missions

Organiser l'accueil collectif et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors de leur milieu de vie ;

Assurer la supervision et l'encadrement pédagogique et social des jeunes qui vivent en logement autonome ;

Mettre en œuvre des programmes d'aide dans le milieu de vie en cas de fratrie ou en cas de réinsertion.

## Objectifs Pédagogiques

S'occuper de soi

Vivre avec les autres

Vivre avec sa réalité familiale

Vivre avec son environnement

Le tout dans une ambiance chaleureuse et rassurante.

## Outils

Une équipe éducative expérimentée qui collabore avec une psychologue et une assistante sociale.

Un cadre de vie structurant et rassurant intégré dans un quartier résidentiel permettant aux jeunes d'exercer progressivement leur autonomie (écoles, commerce, gare.... à proximité).

Un projet individualisé visant en priorité une réinsertion familiale. Si celle-ci s'avère difficile ou impossible, nous aidons le jeune à construire un projet à sa mesure.

Une bonne dose d'humour et une capacité à prendre distance soutenue par de nombreuses formations et supervisions.

### Réalisations :

Cette année, nous avons connu une situation particulière avec le départ du coordinateur Philippe Marchal vers l'horizon de la prépension. L'équipe a été accompagnée afin d'appréhender le plus positivement cette transition. L'environnement de l'emploi a compliqué le recrutement et nous a permis malgré tout de désigner en novembre son successeur Thilbert Bourgeois.

Le Calidou a vu également son groupe évoluer vers des départs (réorientations, réintégrations familiales et autonomies) et l'accueil de nouveaux jeunes aux problématiques multiples. L'équipe a dû réajuster sa pratique professionnelle pour accompagner au mieux ces jeunes avec leurs problématiques et débordements.

L'équipe a d'initiative étendu le cadre de son réseau professionnel afin de bénéficier d'un regard croisé et innovant. Nous avons, ainsi, bénéficié d'éclairages spécialisés. L'équipe a été soutenue par une intervention de l'UPPL (Unité de Psycho Pathologie Légale) de Tournai. Elle nous a permis de garder un jeune au sein du foyer qui avait un comportement délétère pour le groupe. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les mandants, avec un centre de planning familial, avec les psychologues des

jeunes qui sont venus en intervision, avec la collaboration d'un hôpital pour adolescents en crise, avec des services du réseau de l'AAJ pour un time-out réflexif. En parallèle, des réunions de jeunes ont été organisées de manière à pouvoir se projeter dans l'avenir du foyer avec le retour d'un jeune dans le groupe. On a réfléchi par la suite sur une série de questions : Comment peut-on mettre des mots sur le vécu collectif et individuel des jeunes ? Comment travaille-t-on les attentes du groupe afin de créer un futur désirable ensemble ? Comment peut-on formaliser le vécu du groupe en énonçant positivement ce qu'il est possible de mettre en place dans des interactions plus sécurisantes ?, Comment réintègre-t-on un jeune qui a mis en danger le groupe ?...

Cette synergie a permis à un jeune de réintégrer le foyer et à un autre de bénéficier d'une prise en charge adaptée à sa problématique.

L'équipe reste vigilante dans son approche de jeunes qui adoptent des conduites extrêmes, exploratoires dont les bénéfices subjectifs perçus les motivent à s'engager dans cette voie.



**La Clé de Sol** SRG

Institut du Sacré-Coeur  
a.s.b.l

Rue Grande 18

5537 Anhée

Tél : 082 40 03 89

@ : [cle-de-sol@iscyvoir-asbl.be](mailto:cle-de-sol@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Jean-Marie DIEUDONNE

### Population accueillie

Le foyer accueille des jeunes filles de 12 à 18 ans rencontrant des difficultés multiples dans le milieu de vie.

## Missions

Organiser l'accueil collectif et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors de leur milieu de vie.

Assurer la supervision et l'encadrement pédagogique et social des jeunes qui vivent en logement autonome.

Mettre en œuvre des programmes d'aide dans le milieu de vie en cas de fratrie ou en cas de réinsertion

## Objectif Pédagogique

L'équipe accompagne le jeune :

Du plus petit changement nécessaire à l'amélioration des difficultés relationnelles et/ou comportementales ;

une démarche d'évolution importante pouvant conduire à une vie plus autonome.

## Outils

Une équipe éducative pluridisciplinaire.

Un référentiel théorique : l'analyse systémique avec une orientation particulière, inspirée de l'école de Palo Alto.

Un projet individualisé accompagné d'une verbalisation des difficultés du jeune. Travailler la structuration du temps et de l'espace.

Un projet particulier où le jeune en approche de sa majorité pourra se tester à l'autonomie dans un kot attendant au foyer.



**Totem** SRG

Institut du Sacré-Coeur  
a.s.b.l



Rue de Burnot, 32

5070 Sart-Saint-Laurent

Téléphone : 071 52 42 65

Email : [totem@iscyvoir-asbl.be](mailto:totem@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Isabelle ARBULOT

### Introduction

Une année supplémentaire de cimentage du travail avec les fratries, malgré une situation sanitaire encore perturbée en 2021.

Ce sont 5 fratries accueillies et deux situations hors fratrie dont :



- L'accompagnement individualisé de deux fratries dans la construction de projets individuels correspondants aux besoins d'évolution spécifiques.
- L'accueil d'une nouvelle fratrie.
- Un accompagnement d'un suivi en autonomie.

### Population accueillie

Le service Totem accueille des garçons et filles de 2,5 ans à 18 ans dont la situation familiale demande un éloignement temporaire.

Le projet vise l'accueil des fratries de manière prioritaire. Nous pouvons les accompagner dans un projet de réintégration familiale ou de préparation à l'autonomie.

### Missions

Organiser l'accueil collectif et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors de leur milieu de vie.

Assurer la supervision et l'encadrement pédagogique et social des jeunes qui vivent en logement autonome.

Mettre en œuvre des programmes d'aide dans le milieu de vie en cas de fratrie ou en cas de réinsertion.

### Objectifs pédagogiques

L'équipe vise à assurer les conditions nécessaires au bien-être du jeune, de sa fratrie et à son développement en veillant à le placer au centre de son histoire.

L'équipe est attentive aux besoins individuels des jeunes (sécurité, stimulation, valorisation) et des familles.

L'équipe travaille avec le jeune, son parent et sa fratrie à son intégration dans un milieu de vie tout en l'ouvrant vers le monde extérieur.

L'équipe accompagne le jeune et sa fratrie de manière progressive, afin qu'il puisse se prendre en charge seul et accède en fonction de son âge à une autonomie la plus complète possible.

## Outils

Une équipe dynamique et pleine de projets, aidée par un assistant social.

Une pédagogie particulière : la fratrie est utilisée comme un noyau de résilience.

Un cadre de vie structurant et rassurant permettant aux jeunes d'exercer progressivement leur autonomie.

Un projet individualisé visant en priorité une réinsertion familiale. Si celle-ci s'avère difficile ou impossible, nous aidons le jeune à construire un projet tenant compte de cette réalité.

Durant l'année 2021, poursuite de la supervision portant sur les questions liées à l'accueil de fratrie.

Une équipe déterminée à faire émerger et à susciter l'utilisation des ressources de chaque jeune et de sa fratrie.

## Réalisations

Cette année, une fratrie a malheureusement perdu leur papa de manière inopinée. Nous savons que l'enfant n'a pas les moyens psychiques de supporter durablement une peine aussi grande sans que son corps ou son comportement n'en soit altéré. Il est donc essentiel de parler de la mort d'un être cher. Nous avons travaillé en collaboration avec la famille et l'équipe professionnelle des soins palliatifs. Un

travail d'accompagnement au deuil qui a tenu compte de la singularité des réactions de chacun a été mis en place. Des moments de présence et d'écoute ont été organisés afin de mettre des mots sur leurs souffrances. Nous avons travaillé le deuil à partir de leurs demandes soit individuellement ou collectivement. Notre travail a permis à ces jeunes de vivre leur deuil entouré par leur famille.

Alors que la situation sanitaire demeurait fragile, il a été nécessaire de remettre en place des activités fixes avec les jeunes. Nous avons fait le constat qu'il était primordial qu'ils retrouvent un rythme de vie et du plaisir tout en progressant dans leurs apprentissages. C'est pourquoi, nous avons organisé à nouveau l'activité piscine. D'autres activités comme le vélo, le contact avec des animaux, le jardinage, les visites culturelles ont rejoint les centres d'intérêt des jeunes.

Durant l'année 2021, nous avons favorisé des espaces de paroles et d'expressions du vécu des enfants en mettant en place des suivis adaptés à leurs besoins spécifiques. Parallèlement, les réunions de jeunes se sont poursuivies.

C'est à partir de celles-ci qu'est issue la conceptualisation d'un projet d'accueil d'un animal. Il a débouché sur le choix de l'élaboration de la construction d'un poulailler afin de prendre soin de poules et canards. Outre les bienfaits que peut apporter cette activité, le projet se veut participatif et responsabilisant. Sa construction se fait par étape et demande à être mûrie dans une réelle réflexion et projection dans le temps, en passant par des échanges réguliers sur des aspects pratiques et la rencontre de personnes expérimentées.

## *SASE : Service d'Accompagnement Socio-éducatif – 3 services*



**La Charnière** SASE

Institut du Sacré-Coeur  
a.s.b.l



Place du monument, 9 Yvoir, 5530  
Téléphone : 082 67 79 60  
E-mail : [charniere@iscyvoir-asbl.be](mailto:charniere@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Martine GESNOT

### Le bénéficiaire

Le jeune de 0 à 18 ans en difficulté personnelle, familiale, scolaire, relationnelle.

## Le cadre

Le projet du SASE “La Charnière ” s’inscrit dans le cadre d’un accompagnement des familles en difficulté sur mandat des services d’aide à la jeunesse (SAJ) et de protection de la jeunesse (SPJ) des divisions de Dinant et de Namur. Notre agrément concerne treize mandats répartis selon la feuille de route des capacités réservées.

## Les missions

Les missions prévues dans le cadre de l’arrêté d’agrément visent à apporter une aide socio-éducative au jeune dans son milieu familial de vie, ainsi qu’en logement autonome.

## La méthode de travail et les objectifs d’intervention.

- Un contrat est établi entre l’autorité mandante, le jeune et sa famille, ainsi que l’équipe. Nous accordons une importance particulière à poser un cadre clair, clef indispensable au processus d’aide.
- Des entretiens réguliers au domicile (ou en dehors, par ex, l’internat, ...) du jeune et/ou de sa famille sont effectués afin de travailler aux objectifs fixés lors de la première rencontre.
- La collaboration avec le réseau (existant ou à créer) fait partie intégrante de la philosophie de l’équipe, il permet d’élargir notre perception de la situation et de renforcer la cohérence de nos interventions au bénéfice du jeune et de sa famille.
- L’approche systémique comme cadre de référence est le support privilégié de nos actions en famille. Dans cette lecture, nous accompagnons le jeune et sa famille dans une perspective de valorisation de leurs ressources, en utilisant leurs compétences parentales et individuelles.
- Nous rédigeons des rapports d’évolution de manière régulière, dans un souci d’information de nos instances. Ce rapport est également un outil de travail avec les familles.

- L'autorité mandante est régulièrement informée de l'évolution des situations (rapports et/ou contacts téléphoniques).
- L'évaluation, à différents moments de l'intervention, est essentielle dans notre processus d'aide.

## L'équipe

La charnière est une équipe psychosociale dynamique et disponible, qui défend les valeurs de respect, d'engagement, de transparence et de congruence.

Depuis le début de sa création et dans un souci de formation continue, son travail est validé par une supervision externe.

## Les limites

L'accompagnement vers la recherche d'une solution plus adaptée aux besoins du jeune est envisagé si son maintien en famille est source de danger (physique ou psychologique).

## Les réalisations

Formation à de nouveaux outils d'intervention, expérimentation et adaptation de ceux-ci dans le travail avec les familles. La boîte magique, comme objet flottant, a été partagée au sein de l'équipe et utilisée à diverses reprises dans nos interventions les familles. Par ailleurs, nous utilisons régulièrement les cartes dixit, média facilitant la communication. Nous avons le projet d'une formation d'équipe, sur l'outil "dixyst"

La supervision d'équipe et d'orientation systémique organisée en 2021, est une continuité d'un processus en cours.



**Interm'aide** SASE

**Institut du Sacré-Coeur**  
a.s.b.l



Rue de Philippeville, 6 - 5500 Dinant

Téléphone : 082 22 40 29

@ : [interm'aide@iscyvoir-asbl.be](mailto:interm'aide@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Josine DETHIER – Sabrina BRAUN

### Le public cible

Le jeune de 0 à 18 ans en difficulté personnelle, familiale, scolaire, relationnelle.

### Le cadre

Nous travaillons sur mandat du Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ), du Service de Protection Judiciaire (SPJ). Nous sommes mandatés pour 13 prises en charge dont 5 pour le SAJ de Dinant, 4 pour le SPJ de Dinant, 3 pour le SAJ de Namur et 1 pour le SPJ de Namur.

## Les missions

Nous apportons au jeune une aide éducative dans son milieu de vie; en logement autonome.

### La méthode de travail :

L'accompagnement et un soutien éducatif en famille :

En déterminant des objectifs clairs entre le service, la famille et l'autorité mandante sur base d'un projet éducatif individualisé.

En procédant à des entretiens réguliers avec les jeunes et/ou leur famille dans leur milieu de vie, ainsi qu'à des évaluations régulières.

En reconnaissant les compétences de chaque personne.

En suscitant l'émergence des ressources personnelles, en utilisant des outils didactiques et pédagogiques et en collaborant avec le réseau existant.

En travaillant en co-intervention.

En veillant à mettre en place une formation continue, des supervisions ainsi que des interventions.

Un tremplin vers l'autonomie dès 16 ans :

En déterminant des objectifs personnalisés et les moyens nécessaires pour les atteindre.

En procédant à des évaluations régulières avec le jeune : par des entretiens hebdomadaires, par des contacts réguliers avec les instances de décision, par des rencontres avec la famille, par une étroite collaboration avec les partenaires professionnels et l'entourage.



### Les réalisations :

L'équipe a entrepris une supervision par l'approche contextuelle afin de nourrir notre réflexion et enrichir notre pratique de terrain. Nous avons pu décortiquer et appréhender un ensemble de concepts qui lui est propre (l'éthique relationnelle, la partialité multidirectionnelle, le don/la dette de vie, ...). Celle-ci nous a permis d'une part, de mieux appréhender l'environnement de l'enfant avec son histoire et sa chorégraphie familiale.

L'année 2021 a été impactée par l'absence de longue durée de la coordinatrice Josine Dethier. Celle-ci, déjà épaulée par une coordinatrice adjointe Sabrina Braun, a permis de la remplacer. Cette dernière a souhaité quitter le service afin de relever d'autres défis professionnels. Le processus de recrutement n'a pas été évident et n'a permis un remplacement que début janvier 2022 en la personne de Samuel Claessens. L'expertise et la détermination professionnelle de l'équipe ont permis d'assurer l'ensemble des missions du service durant cette période instable.

Le service a également été touché par les inondations de juillet 2021 fort heureusement avec peu de conséquences directes.

Qualiplus



**Qualiplus** SASE

Institut du Sacré-Coeur  
a.s.b.l



Avenue de la Dame, 59 - 5100 Jambes

Téléphone : 081 30 40 97

@ : [qualiplus@iscyvoir-asbl.be](mailto:qualiplus@iscyvoir-asbl.be)

Coordinatrice : Claire BOONEN

### Le public cible

15 prises en charge relatives à des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans sur mandat du Conseiller du Service de l'Aide à la Jeunesse ou du Directeur du Service de Protection de la Jeunesse.

## Les missions

Accompagnement socio-éducatif dans le milieu familial du jeune ou en logement autonome.

Offrir un travail relationnel dans le cadre d'un accompagnement éducatif.

Veiller à l'épanouissement de l'enfant et du jeune au sein de son milieu de vie dans les limites du respect de son intégrité physique et psychique.

## Les objectifs

Les objectifs de travail sont définis par les instances de décision de l'arrondissement de Namur :

Soutenir la parentalité dans la reconnaissance et la réponse aux besoins spécifiques de l'enfant et du jeune ;

Stimuler, valoriser les ressources et les compétences de chacun dans l'approche des familles et des jeunes mis en autonomie ;

Donner du sens aux événements vécus ;

Préserver ou construire une image de soi positive (confiance en soi) ainsi que des interactions positives autour de projets ou d'activités ;

Apprendre à gérer la vie émotionnelle et relationnelle ;

Apprendre à mieux communiquer et à consolider le lien ;

Apprendre à se connaître, à connaître l'autre et à observer ;

Aider à développer les 5 sens ;

Accentuer l'autonomie et la responsabilité ;

Soutenir le plaisir partagé ;

Soutenir l'apprentissage et la stimulation.

## Les moyens

Entretiens avec les enfants et les jeunes et/ou leur famille, dans leur milieu de vie ou dans nos locaux.

Organisation d'activités enfants/parents ou enfant seul.

Utilisation d'approches symboliques en début et en fin de mandat afin de clarifier les missions du service et de donner la parole aux bénéficiaires.

Création et utilisation d'outils éducatifs-didactiques adaptés aux jeunes et à leur famille en fonction de leurs spécificités.

Projet d'ateliers thématiques en cours : jardin, cuisine et bien-être. Ces espaces permettent, en fonction des objectifs de travail et sur base concrète une prise en charge de la relation d'aide visant l'aspect émotionnel, relationnel, personnel, sensoriel, éducatif et social. Le but étant de transmettre en milieu de vie une situation vécue ou apprise dans un espace concret, cadré et sécurisant.

Participation à différents groupes collaboratifs de travail namurois (avocat du mineur, Rasanam, plateforme violence, prévention, petite enfance). Le service est intégré dans le groupe de pilotage et partenaire d'un projet se concrétisant à Namur : l'Espace Vif, un lieu qui rassemblerait des services travaillant la lutte contre les violences intrafamiliales et qui vise la coordination d'une prise en charge globale de situations de violences intrafamiliales.

Evaluation de la situation : évaluation continue avec les bénéficiaires, contacts avec les mandants, réunions d'équipe, interventions, supervisions extérieures.

Adaptation au mieux des moyens mis en place au service des bénéficiaires durant cette année perturbée par la crise sanitaire.

## Les réalisations

En 2021, une cuisine a été aménagée dans nos locaux afin d'y accueillir des jeunes et des familles pour réaliser des activités culinaires diverses, dans le respect de nos missions socio-éducatives et en concordance avec les objectifs de mandat donnés. En effet, pour certaines familles suivies, il est difficile de partager des moments ensemble autour d'une activité notamment par difficulté de gestion de temps, par crainte d'initiative, par manque d'énergie, par crainte de vivre une activité ensemble, par manque de sens, par manque d'idées ou par manque d'habitudes.

Par l'activité cuisine, plusieurs valeurs et compétences sont mises en exergue : les protagonistes sont amenés à distribuer des tâches/rôles, à élaborer l'organisation, la précision, l'attention, à faire confiance à l'autre et à soi-même, à mettre en éveil certains sens et à éprouver une satisfaction personnelle et partagée.

L'activité cuisine permet de se rapprocher, de créer ou favoriser du lien/interactions positives autour d'un projet commun ou d'une direction commune, de mener une action ensemble et de la finaliser. L'aspect créatif et expressif est également suscité ainsi que le côté pédagogique (lecture, calcul, grandeurs,...).. Et enfin, l'éducation aux habitudes alimentaires est explorée : gestion du budget, gestion des produits, présentations de repas simples, équilibrés et peu coûteux.

Le service a également été touché par les inondations de juillet 2021 fort heureusement avec peu de conséquences directes.

## *SRU : Service Résidentiel d'Urgence*

La Parenthèse



Rue du Redeau, 64, 5530 Yvoir

Téléphone : 082 61 05 17

@ : [parenthese@iscyvoir-asbl.be](mailto:parenthese@iscyvoir-asbl.be)

Coordination : Laurence MONLEZUN

## Qui sommes-nous ?

Le Service Résidentiel d'Urgence « La parenthèse » est un service ouvert agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et relevant de l'administration générale de l'aide à la jeunesse. Notre équipe est composée de 11 éducateurs (ETP), un éducateur de service, un psychologue et d'une coordinatrice.

## Qui accueillons-nous ?

Nous assurons la prise en charge de 11 filles âgées de 4 à 18 ans (garçons de 4 à 10 ans) mis en danger soit :

Par leur mode de vie (comportement, fréquentations...);

Du fait d'une crise aiguë (rupture affective en milieu familial, détresse relationnelle...);

Par des carences sérieuses d'éducation (manque de soins, de présence parentale...);

Par un changement inattendu et momentané dans leur milieu de vie (hospitalisation, accident, crise conjugale...).

## Quels sont nos objectifs ?

Durant cette période d'accueil, notre rôle est d'offrir un espace de vie permettant une réflexion apaisante au sujet de la problématique rencontrée par la jeune et sa famille et ses projections dans le futur.

## Quelles sont nos missions ?

Réaliser en collaboration avec l'instance de décision et ses délégués un travail d'observation et d'orientation sur base d'un mandat précis.

Permettre au jeune d'être acteur de son projet en réservant une large place : L'écoute et le dialogue ;  
Au recueil d'informations pertinentes à travers divers entretiens individuels et par l'observation du comportement ;

Aux investigations par la prise de contact divers et par des rencontres avec des personnes faisant partie du réseau du jeune ;

La recherche active d'orientations nouvelles et à l'encadrement du jeune dans les démarches utiles pour la préparation de son projet futur.

Rédiger un rapport au terme du séjour.

## Qui peut nous mandater et pour quelle durée ?

Nous sommes mandatés par :

Les conseillers des Services de l'Aide à la Jeunesse ;

Les directeurs des Services de protection Judiciaires ;

Les magistrats de la Jeunesse ;

Pour une période de 20 jours maximum., renouvelable 1 fois sur base d'une négociation avec le mandant.

Le Procureur du Roi, un Centre Public d'Aide Sociale, un Service d'Aide en Milieu Ouvert, un Service d'Aide et d'Intervention Educative peuvent également nous mandater pour une durée de 24H (72h si le



placement est demandé la veille d'un week-end). Dans ce cas, le mandat doit être confirmé par le mandant compétent.

### Quelles sont nos limites ?

Le service n'est pas équipé pour prendre en charge des situations de violence grave, de drogues lourdes ou de cas relevant de la psychiatrie. Le S.R.U. n'est en aucun cas un centre de sanction.

Notre priorité, durant leur séjour, est aussi d'amener la (le) jeune à renouer avec des rythmes biologiques adéquats dans un lieu sécurisant.

Dans le cadre des activités, nous lui offrons la possibilité de mieux se connaître, à travers différents ateliers qui ont pour vocation de valoriser la (le) jeune dans ses compétences, de découvrir et se découvrir, de se socialiser dans un environnement sécurisé...

### Nos projets, nos ateliers, nos actions

#### **La sophrologie :**

Cet atelier est mis en place depuis plus de 10 ans.

La sophrologie permet de renforcer l'équilibre entre les émotions, les pensées et les comportements.

Elle met en avant la pensée positive par des techniques que les jeunes pourront continuer à utiliser après leur départ du SRU, chaque fois qu'ils se trouveront en situation de stress. La sophrologie permet également une répercussion positive sur la dynamique de groupe.

Une éducatrice accompagne les enfants pour cet atelier.

Pour permettre que ces séances puissent se réaliser, le service participe à divers projets (marche adeptes, repas...) pour permettre d'offrir cette activité aux adolescentes et aux enfants.

### **Atelier Contes traditionnels**

Depuis plusieurs années, un atelier « contes traditionnels » était mis en place, à raison d'une fois par mois.

Depuis 2020, ces ateliers ont lieu une fois par semaine (une séance avec les enfants et une séance avec les adolescentes, 1 fois sur deux). Il est animé par une intervenante extérieure (bénévole et conteuse professionnelle), en présence d'un éducateur.

Le conte et sa structure organisatrice permettent d'encadrer les angoisses « destructrices », les pulsions archaïques des enfants. L'écoute d'un conte, l'enfant réalise qu'il n'est pas seul pour affronter ces situations terribles : il est avec les autres et il s'aperçoit qu'ils ont aussi peur que lui. Il sent donc que ses angoisses sont « classiques » et qu'elles peuvent être « apprivoisées ». Le conte rejoue les conflits et angoisses intérieurs de l'enfant. Le héros du conte trouve une solution pour traverser les épreuves. Cela sert donc de modèle à l'enfant et lui fait prendre conscience que d'autres ont eu le même type d'angoisse que lui et ont réussi à s'en tirer...

### **Atelier art-thérapie**

Depuis septembre 2020, des ateliers d'art-thérapie sont mis en place chaque semaine. Une art-thérapeute (stagiaire) anime la séance, avec un éducateur. Ces ateliers visent à favoriser l'expression en proposant un espace créatif où l'objectif est de se faire du bien, de prendre du plaisir, de s'exprimer et

d'extérioriser l'état interne. Différents médias sont proposés comme la photo, la peinture, la danse, le dessin... aux deux groupes de jeunes (les enfants- les adolescentes).

Nous constatons une plus-value depuis la mise en place de ces ateliers. En effet, ils permettent à l'enfant de s'exprimer différemment, de lâcher-prise et de retirer de nombreux bienfaits pour lui-même (la confiance en soi, la découverte et l'appropriation des émotions, la sensibilité, la concentration, la motricité fine...). Cette meilleure connaissance de soi amène également des rapports plus harmonieux entre pairs.

L'art-thérapeute rédige un compte-rendu sur chacun. Celui-ci corrobore généralement nos observations et est utilisé lors de nos réunions d'équipe et pour la rédaction de nos rapports de fin de mandat.

### **Un espace Snoezelen**

L'espace « bien-être » vise la création d'une ambiance chaleureuse dans un environnement sécurisant et stimulant qui propose des sollicitations sensorielles douces, diversifiées, où tous les sens peuvent être sollicités séparément ou simultanément.

Ce lieu se définit comme sans objectif éducatif et sans objectif thérapeutique. Le seul objectif étant de proposer un loisir, une détente, dans le respect du rythme de chacun et dans un lieu sécurisant et apaisant, sous le regard bienveillant de l'adulte.

L'enfant ou l'adolescente peut donc expérimenter des sensations corporelles agréables. L'espace joue un rôle de médiateur en protégeant ses utilisateurs des interférences habituelles du foyer.

Quatre éducatrices se forment actuellement.

Nous avons déjà récolté les subsides pour ce lieu... Nous l'installerons lorsque nous serons dans notre nouveau lieu de vie.

Nos perspectives :

**Atelier psychomotricité**

En fin d'année 2021, nous avons décidé de mettre en place des ateliers de psychomotricité (écriture thérapeutique) avec l'aide d'une stagiaire. Une éducatrice sera présente lors de ces ateliers qui se dérouleront début 2022.

L'écriture thérapeutique permet de prendre du recul et de s'échapper de la souffrance psychologique. Elle apaise la douleur, diminue l'anxiété et améliore le sommeil. Elle permet de prendre du recul sur soi et comprendre ce qui ne va pas, elle permet également de raconter son histoire et de la partager avec les autres Elle peut aussi initier des changements dans les comportements, ...

## *MENA : Mineur étranger non accompagné*

### MENAccueil



Allée des Hêtres, 5 - 6680 Sainte-Ode

Téléphone : 061 68 80 46

@ : [menaccueil@iscyvoir-asbl.be](mailto:menaccueil@iscyvoir-asbl.be)

Coordinatrice Administrative : Fabienne SELECK

Coordinateur Pédagogique : Rachid HOHO

## Introduction

L'ISC a été sollicité en mars 2021 par le Cabinet de la Ministre Glatigny et l'Administration de l'aide à la jeunesse – plan MENA afin de développer un projet MENA en province du Luxembourg (Sainte-Ode) de 35 prises en charges (27 garçons et 8 filles) dès le 1<sup>er</sup> mai 2021.

FEDASIL, organe fédéral, a la charge de la gestion d'accueil de l'ensemble des demandeurs d'asile, dont les MENA.

Dans ce contexte, l'Administration de l'Aide à la Jeunesse du Gouvernement de la fédération Wallonie-Bruxelles, à titre d'engagement humanitaire, s'engage à trouver une solution pour près de 130 MENA et une convention est conclue le 28 octobre 2015 pour mettre en œuvre cette collaboration.

Cette convention a par ailleurs été prolongée le 27 avril 2018 pour une durée indéterminée. Il y a un financement de 80 % par Fedasil et 20 % par l'AGAJ (Administration générale de l'aide à la jeunesse).

## Le public cible

35 prises en charge relatives à des jeunes de 12 à 18 ans dont 27 garçons et 8 filles. Une exception peut être faite au niveau de l'âge concernant le regroupement de fratries.

## Les missions

Nous accueillons des jeunes, aux profils variés et nationalités diverses, à la suite de la première phase d'observation où des facteurs de vulnérabilité et des traumatismes furent décelés.

L'exil du pays d'origine induit pour ces jeunes une perte de repères territoriaux et identitaires. Cette fracture, n'étant pas toujours vécue comme pathogène, infère par contre la perte de référents

sécurisants tels que les parents. Ces multiples ruptures peuvent induire chez ces jeunes des difficultés de projection et de construction.

Notre mission est d'offrir les jalons nécessaires afin de leur permettre de grandir dans un cadre suffisamment contenant et sûr.

### Les objectifs

La demande d'admission et d'intégration du jeune s'effectue par une désignation de Fedasil en collaboration avec l'administration générale de l'Aide à la Jeunesse. Lorsque nous avons donné l'accord pour l'accueil d'un jeune, il peut intégrer notre structure dans les 5 jours ouvrables (sauf exception). A l'arrivée du jeune, nous désignons un groupe de vie en fonction de sa situation, mais également en adéquation avec la situation actuelle du service.

Nous accompagnons chaque jeune dans tous les aspects du quotidien. L'objectif est de pouvoir les « outiller » à la restauration de la confiance en lui pour développer son autonomie.

Nous essayons autant que possible de ritualiser le quotidien afin de les amener à renouer avec des rythmes biologiques adéquats. Nous tentons de les aider à structurer leur journée, à les inscrire dans une temporalité (indispensable dans nos pays occidentaux et souvent à l'antipode de leur vécu originel) et de les accompagner dans la mise en oeuvre de leur projet de vie (en collaboration avec le tuteur).

Nous veillons également à ouvrir leur horizon, à les aider à créer un réseau social indépendant au centre, en favorisant les activités extérieures, en valorisant l'accrochage scolaire et ce y compris l'apprentissage de la langue française.

Ce qui est important pour le service, c'est d'apporter le plus d'outils possible aux jeunes accueillis au niveau des objectifs susmentionnés. Dès lors, lorsqu'ils quitteront notre structure, ils auront acquis un degré d'autonomie suffisant pour pouvoir s'intégrer dans leur vie future.

### Les moyens

Nous œuvrons à offrir aux jeunes une structure apaisante avec un encadrement professionnel bienveillant.

En fonction de la diversité de la population accueillie, nous n'avons pas choisi de nous référer de manière univoque à une théorie en particulier.

C'est pourquoi nous avons opté pour une méthode et une approche éclectique et diversifiée, adaptée à la problématique de chaque jeune.

Suivant les situations, nous nous inspirons :

- de l'analyse transactionnelle ;
- de l'approche systémique ;
- de l'approche contextuelle pour les conflits de loyauté ;
- de la thérapie brève ;
- des principes de la communication non violente ;
- des principes de la communication verbale et non verbale... ;
- nous nous inspirons également de certains outils tels que les étapes du développement, la grille

Eva Goa... ;



Notre posture éducative fût élaborée à partir de ces réflexions :

Comment accompagner le jeune dans cette phase d'incertitude administrative ? Comment soutenir le jeune dans la construction d'un projet pour son futur en ne le mettant pas dans une position de conflit de loyauté avec le projet que ses parents avaient prévu pour lui, avec ce que sa culture lui réfère ?

Comment intégrer d'autres codes favorisant son intégration sans pour autant renier le patrimoine familial... ? Comment les outiller à les amener à l'autonomie ?

Ce questionnement guide notre pratique éducative ; celle-ci se fonde également sur le postulat que nous travaillons avec ce que nous apporte le jeune.

Tout ce qui se rapporte à la procédure, aux recherches concernant son âge, sa famille... est traité par le service social. Cela ne veut pas dire que nous faisons fi de tout ce volet dans le foyer de vie. Il est, en effet, important de prendre en compte que le jeune doit connaître sa situation et qu'il doit pouvoir se la représenter.

Nous proposons une expérience de vie communautaire. Nous essayons de les accueillir dans un climat bienveillant avec une approche fondée sur l'écoute de leurs besoins.

### Les réalisations

En 2021, une réflexion a été menée sur le développement du projet semi-autonomie et l'organisation de deux espaces de vies distincts dans le service résidentiel.

Nous avons collaboré à l'Inspection de FEDASIL- AGAJ Plan MENA.

## NOS REALISATIONS – NOS EVENEMENTS

### LA PANDEMIE COVID-19

Cet évènement a nécessité de la part de chacun de nous, une adaptation de notre cadre de travail, dans l'intérêt des familles et des enfants pour lesquels nous sommes mandatés. Une attention particulière a été réalisée dans l'application des mesures sanitaires et de protections édictées tout en assumant l'ensemble de nos missions.

Des mises en quarantaine de certains services résidentiels ont généré beaucoup de questions, d'inconfort, d'incompréhension et surtout d'adaptation, mais également la découverte de ressources tant de la part des jeunes que des équipes éducatives, des parents et des partenaires.

### EVALUATION DU PROJET DES SERVICES

L'objectif est l'évaluation du projet du service sur base de ses missions (Est-ce que nous répondons bien à nos missions ?) et non sur le fonctionnement du service.

L'outil utilisé par notre superviseur externe Daniel Kaberghs est L'abaque Coloré de Regnier (ACR). C'est un dispositif universel de communication pour les groupes restreints. C'est une matrice à intersections colorées permettant de montrer et de classer, sous forme d'image, des informations provenant de

personnes s'exprimant à l'aide de couleurs sur un certain nombre de propositions ou items. L'ensemble des items forme une partition.

L'ACR permet de refléter l'attitude d'un groupe restreint sur une question et permet même de la mesurer. L'évaluation découlant de l'Abaque mesure la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience du service au regard de ses missions.

C'est un processus participatif en 4 phases :

### **Phase 1 : Elaboration**

Au départ du Codir, on a défini 4 groupes de pilotage par type de service constitués de toutes les fonctions représentées dans chaque service.

Chaque groupe de pilotage a défini 12 questions/items qui couvrent tous les champs (efficacité – efficience – cohérence – pertinence).

La rencontre d'élaboration au sein de chaque groupe de pilotage a duré 3H.

### **Phase 2 : Evaluation**

L'outil a été mis en pratique sur base des items déterminés par chaque groupe de pilotage, dans chacune des 10 équipes.

La rencontre d'évaluation au sein de chaque équipe a duré entre 2 à 3H.

### **Phase 3 : Restitution des résultats**

La synthèse a été envoyée par le formateur à la direction qui a partagé au codir.

La direction pédagogique a restitué à chaque groupe de pilotage.

#### **Phase 4 : Axes de Travail**

Les axes d'amélioration ont été définis dans chaque groupe de pilotage.

Les propositions de plan d'actions ont été ramenées en codir pour validation et opérationnalisation.

L'opérationnalisation du plan d'actions validé est ramenée en groupe de pilotage afin de coordonner les tâches. Ceux-ci vont aboutir à des groupes « projets » et l'élaboration du projet associatif de l'ISC. Cette dernière phase est toujours en cours en 2022.

#### **SUITE DE LA RÉFLEXION EN PROFONDEUR DU TRAVAIL DES PSYCHO-SOCIAUX DU RÉSIDENTIEL (PSR) :**

Écouter, réfléchir, partager, co-construire, se positionner.

Le travail avec l'équipe PSR s'est poursuivi et est toujours en cours d'élaboration. La construction et plus précisément la co-construction de ce chantier est un long processus. Il demande une perte de nos repères, une évolution vers une nouvelle manière d'appréhender le travail pour les familles. Il est rare que l'absence de réussite de collaboration soit imputée aux familles. L'inadéquation de la méthodologie mise en place est peu remise en question.

L'introspection que nous avons effectuée nous a poussés à faire des constats difficiles. Le travail que nous avons entamé se veut humble et audacieux.

Nous devons faire plus que travailler *avec* les familles, nous travaillons *pour* les familles.

Les intervenants sociaux font partie de la carte du monde de certaines familles. Elles sont habituées à la présence des travailleurs, à leurs demandes, leurs attentes...

C'est pourquoi nous avons commencé par travailler sur une carte d'identité de l'équipe PSR.

Un folder de l'équipe PSR a été réalisé à l'attention des familles. L'objectif est de clarifier les rôles des assistants sociaux et des psychologues. Le travail doit se poursuivre en identifiant les leviers d'action qui permettront à l'équipe de mieux travailler ensemble, de parler le même langage, d'avoir un cadre de travail commun, dans une philosophie de travail commune avec les équipes éducatives pour donner du sens à leurs missions.

Notre deuxième action a été de travailler sur un PFI (projet pour la famille individualisé) sous forme de tableau consultable par les SRG sur le SharePoint. Un PFI pour garder le fil rouge du travail mit en place et en être le garant.

Notre troisième action faite en collaboration directe avec les coordinateurs est la redéfinition du PEI (projet éducatif individualisé). C'est la méthodologie de l'accompagnement du jeune sous forme d'un projet qui fixe des objectifs opérationnels à atteindre dans un temps donné. Le PEI permet d'identifier les mesures appropriées à mettre en place.

Cet important travail est opérationnel en partie, mais reste en état de chantier pour toute l'implémentation et l'appropriation par les équipes éducatives. Une formation commune en 2023/24 doit être mise sur pied.

Nous prenons le temps, car nous voulons bien le faire...

*...n'oublions jamais que les grandes réalisations prennent du temps et qu'il n'y a pas de succès du jour au lendemain...L. TOLSTOÏ*

#### LE PASSAGE DE 11 PRISES EN CHARGE AU SRU À 7 :

Jusqu'en décembre 2021, le SRU « La Parenthèse » était agréé pour accompagner 7 jeunes filles de 12 à 18 ans et de 4 enfants de 4 à 12 ans (mixité de 4 à 10 ans). Ces 4 places « petits » s'inscrivaient dans la pérennisation de l'ancien projet « La Ribambelle ».

Après une période de presque 4 ans de fonctionnement, nous constatons qu'il était maltraitant d'accueillir 11 situations de crise dans le même lieu de vie, autant pour les 4 enfants que pour les 7 adolescentes. Beaucoup d'interactions nocives étaient présentes au quotidien et ne permettaient ni aux plus jeunes, ni aux adolescentes d'utiliser adéquatement leur placement au sein de notre service pour se poser dans un lieu sécurisant.

C'est pourquoi nous avons travaillé avec l'Inspection Pédagogique à trouver une solution pérenne pour ce service. Nous avons proposé de formaliser l'organisation du SRU La Parenthèse en deux SRU distincts à

savoir : 7 prises en charge pour les enfants de 4 à 12 ans en mixité soit une augmentation de 3 capacités et 7 prises en charge pour les jeunes filles de 12 à 18 ans.

Notre volonté était de répondre aux besoins du terrain. Cette démarche a déjà fait l'objet d'un projet introduit en 2018 dans le cadre du refinancement du secteur de l'Aide à la Jeunesse.

Le fondement de notre position reposait sur le fait que l'Arrêté spécifique des SRU prévoit un nombre de 7 situations prises en charge. Le fait d'en avoir 11, nous désavantageait grandement dans notre travail au quotidien. Pour 7 ou 11 PEC, nous étions financés pour un psychosocial mi-temps. Nous éprouvions des difficultés à remplir notre mission d'investigation et à établir un partenariat autour des besoins de l'enfant. De plus, nous devions proposer un environnement à l'enfant qui ne lui fera pas défaut, un lieu sécurisant dans le lequel, il peut se poser.

Notre appel à projets n'a pas été retenu et avec le soutien de l'Inspection Pédagogique, nous avons décidé que dans ce cas nous renoncions aux 4 places « petits » au 31 décembre 2021.

Le 15 juillet, les inondations qui ont ravagé notre pays ne nous ont pas épargnés. Le SRU a été obligé de quitter définitivement la rue de Redeau et s'est établi dans le nouveau bâtiment rue Rauysse sans que les travaux d'aménagements préalables soient réalisés.

Dans la période transitoire au déménagement, les adolescentes ont été accueillies à la Clé de Sol et puis dans un gîte au Domaine d'Ahinvaux. Les petits ont intégré l'Arbre en Couleurs. Ces deux services de l'ISC ont fait preuve d'une grande solidarité avec leurs collègues désœuvrés du SRU.

L'Inspection Pédagogique qui a toujours soutenu notre démarche a mis fin aux 4 PEC petits à partir du mois d'août. L'Arbre en Couleurs a malgré tout continué à accueillir en surcapacité jusqu'au 15 janvier 2022.

Durant cette période de controverse, où le SRU devait reprendre ses repères, deux intervenants du SASE La Charnière ont prêté main-forte ponctuellement en venant soutenir leurs collègues dans le quotidien de la prise en charge des plus petits. Deux éducateurs d'autres services, des éducateurs du SRU en congés sont venus aider au déménagement montrant ainsi une belle entraide interservices.

#### LE CALIDOU : UN GRAND CHANGEMENT, UN COORDINATEUR FONDATEUR NOUS QUITTE...

Après plus de 30 ans de bons et loyaux services, le coordinateur du Calidou a pris une pré-pension bien méritée.

Un vent de grand changement s'annonçait... nous avons proposé un accompagnement de l'équipe afin d'accueillir une nouvelle coordination. Ce travail d'accompagnement a été effectué par la direction pédagogique et un superviseur extérieur. L'objectif était d'établir des balises qui permettraient au nouveau coordinateur de connaître mieux l'équipe éducative, de repérer leurs attentes et de trouver un mode de travail opérationnel dès son entrée en fonction. Par ailleurs, nous permettions à l'équipe de participer au processus de recrutement du nouveau coordinateur via une cartographie de leurs besoins, de leurs attentes portées par la direction pédagogique.



Nous avons donc accueilli cette personne sur un terrain très favorable. Malheureusement, elle nous a quittés très rapidement en octobre 2021. Dans l'intervalle de l'arrivée d'un nouvel engagement fin novembre, c'est le coordinateur de la Clé de Sol qui a assumé l'intérim. L'échange des expériences de part et d'autre a été couronné de succès. Des échanges de pratiques, de fonctionnement, de résolution de problème ont pu être expérimentés mais aussi comment le regard d'un autre coordinateur de l'institution peut élargir le champ du travail.

#### FORMATION INSTITUTIONNELLE :

En 2021, nous avons organisé :

- une formation interSase sur le thème : Soutenir les femmes et les jeunes filles victimes d'abus sexuels intrafamiliaux.
  - une formation interSRG sur le thème : La gestion de la violence et de l'agressivité dans le résidentiel
- Plusieurs formations ont dû être reportées en raison des conditions sanitaires. Ce sont les formateurs qui n'ont pas souhaité venir dans des milieux collectifs (formation premiers secours mini-pop, formation self-défense, formation Khanacademy, plateforme informatisée pour l'aide aux devoirs réalisé en 2022 tous services ISC confondus).

## LES INONDATIONS

Les services de l'ISC n'ont pas été épargnés par les inondations de juillet 2021.

Le SRU la Parenthèse a été fortement touché nécessitant un déménagement en urgence vers les autres services résidentiels de l'ISC et vers un gîte afin de pouvoir intégrer finalement leur bâtiment à la Rue du Rauysse pour lequel les travaux d'aménagement n'avaient pas débuté.

L'équipe technique a dû quitter la Rue du Redeau avec beaucoup de pertes en matériel et le véhicule déclassé.

Le SRG la Clé de Sol a également été très touché. Le Kot en semi-autonomie a été complètement dévasté. Les caves ont été partiellement inondées.

Le SASE Interm'aide a été touché lors des inondations dans leur rue à Dinant. Le véhicule a été endommagé et la cave du service inondée.

Le SASE Qualiplus a également été touché mais uniquement au niveau de leur cave.

Nous avons pu compter sur une belle solidarité interne et des soutiens financiers externes (Cap48 – CERA).

Plusieurs chantiers ont débuté en 2021 et se poursuivent en 2022 :

 La mise à jour du site internet :

L'objectif est d'avoir une meilleure visibilité du Sacré Cœur en ambitionnant la transparence de nos activités. Chaque service se présente selon leur projet et leurs spécificités. L'organe de direction est identifié avec les coordinateurs. Nous avons créé aussi une rubrique avec nos projets (reprenant le rapport d'activité, les statuts...), une rubrique donnant la possibilité de postuler en ligne pour des stages ou des emplois, ainsi qu'une autre pour les dons et l'histoire de l'institution.

 Un projet d'intervision à la prévention primaire du burnout dans le cadre d'un appel à projet de l'APEF :

Notre institution a bénéficié d'un accompagnement de 30 h pour les équipes demandeuses (7). Cette initiative s'est déroulée durant la période du confinement. Des actions n'ont donc malheureusement pu avoir lieu. Il était à l'origine prévu par l'organisme subsidiant des rencontres sur des ateliers thématiques entre les différents partenaires institutionnels sélectionnés. En raison de la pandémie,

nous avons dû faire fi de tout ce volet et nous nous sommes centrés sur le second objectif qui était d'analyser et de réfléchir de manière transversale aux mesures de prévention primaire du burnout spécifiques à notre institution.

Plusieurs temps de rencontres ont été prévus :

- une rencontre avec les travailleurs et la délégation syndicale concernant l'adhésion au projet
- un travail en amont avec la direction pédagogique afin de baliser le processus d'intervention
- des rencontres entre les équipes et le superviseur.

Les objectifs de l'accompagnement sont :

- la narration collective des difficultés rencontrées
- l'analyse des facteurs situationnels, organisationnels et individuels
- l'analyse et la mise en place d'un processus de changement
- la création d'une dynamique d'équipe sur la prévention avec la mobilisation de ressources théoriques.

Ce travail s'est fait en parallèle de l'analyse des risques psychosociaux. Une synergie des pistes de solution sera élaborée à partir de cette analyse. Notre plus gros chantier est la mise en place de groupes de paroles afin de réduire les difficultés individuelles et de permettre la co-construction des solutions par les équipes de terrain. Ce projet connaîtra sa finalité sur l'année académique 2022.

§ Une réflexion en profondeur du travail des psycho-sociaux du résidentiel (PSR) :

Le fruit du travail de l'équipe PSR et son implémentation dans les équipes va se poursuivre en 2022 avec en toile de fond des supervisions animées par la Direction Pédagogique.

Et pour 2022 :

- § Concrétisation d'achat d'un bâtiment pour la section autonome SRG Totem à Bois-de-Villers ;
- § Travaux dans le nouveau bâtiment pour le SRU « la Parenthèse » à Yvoir ;
- § Recherche d'un nouveau bâtiment pour les services administratif et technique ;
- § L'accompagnement des nouveaux coordinateurs
- § L'organisation et le renforcement du service administratif
- § La Maison des familles et des familiers
- § Les groupes « projets » et l'élaboration du projet associatif de l'ISC
- § La mise à jour de l'agrément des services
- § Le renouvellement du plan global de formations
- § Formation 1ers secours pour l'ensemble du personnel

MICHAT SOPHIE  
DIRECTION GENERALE

ROBAUX ANN-SOPHIE  
DIRECTION ADMINISTRATIVE

CHABOT CHRISTELLE  
DIRECTION PEDAGOGIQUE

**Tél** 082/61.05.08 – 0472/76.73.74  
@ : s.michat@iscyvoir-asbl.be

**Tél** 082/61.05.09 – 0497/13.91.54  
@ : as.roboux@iscyvoir-asbl.be

**Tél** 082/61.05.24 – 0479/90.57.77  
@ : c.chabot@iscyvoir-asbl.be

Institut du Sacré-Cœur asbl  
Rue du Redeau 64 – 5530 Yvoir  
**Tél** 081/74.50.35  
@ : administratif@iscyvoir-asbl.be  
[www.iscyvoir.be](http://www.iscyvoir.be)



